

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
11 mai 2010  
Français  
Original: anglais

**Session de fond de 2010**

New York, 28 juin-23 juillet 2010

Point 13 d) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions relatives à l'économie et à****l'environnement: établissements humains****Mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le présent rapport met en lumière certaines des actions stratégiques menées par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), qui lui permettent d'assumer le rôle de catalyseur dans la mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat. Ceci s'est traduit par une réorientation, qui consiste à accorder davantage d'autonomie et de moyens, et à confier davantage de responsabilités aux partenaires anciens et nouveaux lorsqu'il s'agit de prendre des décisions, fixer des priorités et les exécuter. C'est dans cette optique qu'a été préparée et lancée la Campagne urbaine mondiale, fer de lance des initiatives d'ONU-Habitat, réalisées en étroite collaboration avec les partenaires du Programme pour l'habitat, visant à accroître l'importance de l'urbanisation durable dans les politiques et les investissements publics et privés. S'inspirant du Forum urbain mondial, la Campagne urbaine mondiale est coordonnée par ONU-Habitat mais totalement prise en main par les partenaires du Programme pour l'habitat. En moins d'un an, plus de 55 partenaires, représentant les réseaux des principales parties prenantes, les organismes des Nations Unies et le secteur des entreprises, sont parvenus à s'accorder sur un ensemble d'objectifs, de principes et d'actions prioritaires qui se concrétiseront d'ici le lancement de la Campagne lors de la cinquième session du Forum urbain mondial.

\* E/2010/100.



D'autres faits se détachent de la période considérée : les décisions prises par le Conseil d'administration d'ONU-Habitat à sa vingt-deuxième session, dont une proposition tendant à ce que l'Assemblée générale envisage la convocation, en 2016, d'une troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III); les manifestations organisées dans le cadre de la Journée mondiale de l'habitat à Washington D.C.; la maturité du Forum urbain mondial; et le chemin parcouru en vue d'instaurer des modes de financement novateurs pour un logement abordable.

Le rapport se termine par deux recommandations procédant de la prise de conscience progressive que l'urbanisation durable est la clé du développement durable dans un monde qui s'urbanise de plus en plus rapidement.

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2009/12 du Conseil économique et social. Se fondant sur les réponses reçues des organismes des Nations Unies, il évalue les progrès réalisés en matière d'intégration du principe de l'égalité des sexes dans le système des Nations Unies, en se concentrant plus particulièrement sur les domaines de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. Il fournit un panorama des initiatives de renforcement des capacités menées en collaboration aux fins de la transversalisation de la problématique hommes-femmes dans le système des Nations Unies. Il définit les lacunes et les défis à relever et présente des recommandations au Conseil pour qu'il les examine.

## I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi conformément à l'alinéa c) de la décision 2009/238 du Conseil économique et social.

## II. Décisions du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

2. L'une des décisions essentielles prises par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) lors de sa vingt-deuxième session a été la recommandation faite à l'Assemblée générale d'envisager la réunion, en 2016, d'une troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).

3. Deux arguments majeurs justifient cette recommandation. Le premier est l'évolution des défis sociaux, économiques et écologiques nés de l'urbanisation. Sur le plan social, alors que la pauvreté a été jusqu'ici considérée dans une large mesure comme un phénomène rural, les déplacements de populations vers les villes ont pour conséquence le déplacement de la pauvreté et du dénuement vers les villes. De même, sur le plan économique, la capacité des nations à assurer un développement économique robuste, à garantir des moyens d'existence axés sur le long terme et à réduire la pauvreté dépend de plus en plus de deux facteurs, à savoir, la façon dont sont gérées les villes et la façon dont les politiques dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des affaires sociales, de la sécurité, du logement et des services de base suivent les principes d'un développement urbain concerté et harmonieux.

4. Le deuxième argument est le rôle de plus en plus décisif joué par les villes dans la préservation de l'environnement à tous les niveaux, y compris au niveau mondial. Avec un peu plus de la moitié de la population mondiale vivant dans les villes, les zones urbaines consomment déjà 80 % de l'énergie mondiale, génèrent une égale quantité de déchets et contribuent directement aux émissions de gaz à effet de serre à plus de 60 %. Cet argument a conduit à une autre importante résolution adoptée par le Conseil d'administration, intitulée "Les villes et les changements climatiques". Le Conseil d'administration a reconnu que les villes sont les premières responsables en même temps que les premières victimes des changements climatiques et qu'elles concourent à inventer et mettre en œuvre des stratégies destinées à atténuer les effets des changements climatiques et à s'y adapter.

5. Le Conseil d'administration a d'ailleurs bien compris que l'impact à court terme de la crise financière mondiale et les effets à moyen et long terme des bouleversements climatiques rejailliraient probablement sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Conseil a noté que l'une des conséquences de la crise financière était la difficulté des autorités locales à fournir et à étendre les services de base, et la grande vulnérabilité des populations urbaines pauvres, surtout des femmes, aux répercussions néfastes qu'ont les changements climatiques sur le logement, les infrastructures de base et les services.

6. Des craintes du même ordre se sont exprimées dans d'autres résolutions adoptées par le Conseil d'administration, par exemple dans les domaines du financement de logements abordables, du renforcement de l'épanouissement des jeunes citoyens, et des directives sur l'accès aux services de base pour tous. Le point

commun entre ces résolutions est la nécessité d'imaginer de nouvelles politiques, de nouvelles stratégies et de nouveaux partenariats aux niveaux national et local pour que l'urbanisation privilégie l'avenir et que les préoccupations et priorités de la coopération internationale évoluent.

7. Tel a été le cas notamment avec la résolution 22/8, dans laquelle le Conseil a demandé à ONU-Habitat de mettre au point, avec le concours des partenaires du Programme pour l'habitat, des instruments de formation pour aider les Gouvernements à adapter les directives sur l'accès aux services de base au contexte de leurs pays respectifs, et de préparer un rapport d'évaluation mondial. Les représentants des États membres, les organismes de l'ONU et les parties prenantes se sont rencontrés à la cinquième session du Forum urbain mondial à Rio de Janeiro (Brésil) afin d'examiner la complémentarité de ces directives avec celles qui ont trait à la décentralisation et d'amorcer un processus consultatif pour le rapport d'évaluation à l'échelle mondiale.

8. Les directives sur l'accès aux services de base pour tous ont été incorporées à la liste d'outils permettant d'exécuter l'initiative du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination en faveur d'une protection sociale minimale, qui cherche à promouvoir la protection sociale dans les activités menées au niveau des pays et à dynamiser la collaboration interinstitutions par des activités normatives et opérationnelles d'appui aux pays.

## II. Réponses à l'échelle mondiale

### Journée mondiale de l'habitat

9. La célébration internationale de la Journée mondiale de l'habitat s'est déroulée à Washington D.C. en octobre 2009. Pendant sept jours ont eu lieu des événements organisés par des acteurs non étatiques, transformant cette journée en "semaine mondiale de l'habitat". Cet événement a fait date dans la mesure où il a renforcé l'importance et la visibilité accordées par un pays du Nord au Programme pour l'habitat, et de ce fait, à l'urbanisation durable. Dans un message vidéo, le Président des États-Unis d'Amérique a déclaré qu'aucun pays ne peut à lui seul relever tous les défis posés par l'urbanisation viable et a souligné la nécessité de travailler avec les Nations Unies afin de satisfaire les besoins présents tout en assurant l'avenir.

### Forum urbain mondial

10. Le fait que le Forum urbain mondial soit parvenu à maturité est, sans nul doute, le point à retenir de la période considérée. Plus de 10 600 personnes de 150 pays différents, représentant tous les principaux groupes, se sont rassemblées à Rio de Janeiro pour la cinquième session du Forum. Des chefs de gouvernement, dont les Présidents du Brésil et de l'Ouganda, le Premier Ministre de Haïti et les Vice-Présidents des Philippines et de l'Espagne ont inauguré le Forum.

11. Confirmant une tendance qui s'est fait jour lors de la quatrième session du Forum urbain mondial à Nanjing (Chine), des chefs d'État et leurs ministres, des parlementaires et des maires, des jeunes gens et des femmes, des cadres et des habitants de taudis, les médias et le secteur privé ont établi des ponts entre eux autour d'une véritable réflexion commune et d'un dialogue approfondi qui leur a permis de partager leurs expériences et les leçons qu'ils en ont tirées pour l'avènement d'un monde urbain qui puisse se maintenir durablement.

12. Le débat sincère et ouvert à propos du thème principal, “Comblers le fossé urbain”, a donné naissance à une série d’idées originales, de politiques envisageables et de pratiques prometteuses pour concrétiser les idéaux et les principes inscrits dans le Programme pour l’habitat. En bonne place à l’ordre du jour figuraient les mutations climatiques, avec les conséquences énormes qu’entraînent les catastrophes sur les villes, et la nécessité de réduire l’empreinte écologique des villes.

13. Le thème du “fossé urbain à combler” correspondait bien aux besoins du moment et aux préoccupations des citoyens et des décideurs du Nord et du Sud. La citoyenneté et le “droit à la ville” ont été les sujets récurrents dans ce qui semblait être un consensus et un intérêt croissant pour un développement plus équitable dépourvu de laissés pour compte.

14. En effet, la configuration non législative du Forum a confirmé que cet événement était un instrument sans égal pour stimuler les échanges internationaux et la coopération à tous les niveaux, par-delà les clivages sociaux et économiques. Des ministres de nombreux pays se sont entretenus avec des représentants de la société civile et ont eu un dialogue franc et direct sur les problèmes d’un monde en voie d’urbanisation rapide. Ces discussions ont offert des occasions uniques de parler de politiques audacieuses, de stratégies innovantes, de modèles d’activités en pointe et de nouvelles formes de coopération incluant la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et ville-à-ville. Le Forum urbain mondial de la jeunesse et le Forum pour l’égalité des sexes ont eu lieu pendant deux jours, avant l’ouverture du Forum. Ils font désormais partie intégrante du Forum urbain mondial, conformément aux résolutions 22/4 et 22/7 du Conseil d’administration d’ONU-Habitat.

15. Le Gouvernement de Bahreïn a proposé d’accueillir la sixième session du Forum urbain mondial en 2012.

### **La Campagne urbaine mondiale**

16. L’un des temps forts du Forum a été le lancement de la Campagne urbaine mondiale, dont l’objectif est de donner un nouvel élan à la croisade d’ONU-Habitat et de ses partenaires en faveur de villes meilleures, plus inventives, plus vertes et plus équitables. Cette campagne a été lancée par la Directrice exécutive d’ONU-Habitat, avec l’intention d’atteindre l’un des objectifs primordiaux du plan stratégique et institutionnel à moyen terme d’ONU-Habitat : la création de partenariats de qualité entre et avec les secteurs public, privé et la société civile, ce qui permettrait à ONU-Habitat d’avoir véritablement un rôle moteur.

17. Dans les mois précédant le lancement de la Campagne urbaine mondiale, un comité directeur composé des principaux partenaires et des grands groupes a été constitué sur la base d’une responsabilité partagée et d’une vision et mission communes. Plus de 50 partenaires représentant les réseaux mondiaux et thématiques des villes, des professionnels, de la société civile et du secteur privé se sont engagés en faveur d’un libre échange des savoirs, de l’expertise et de l’expérience pour soutenir l’urbanisation durable. De plus, cinq organismes de l’ONU (l’Organisation Internationale du Travail (OIT), l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), l’Union postale universelle, le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, et l’Union internationale des télécommunications) jouent un rôle actif dans la Campagne dans la mesure où ils associent à la Campagne urbaine mondiale les campagnes qu’ils mènent respectivement sur l’emploi et des moyens d’existence décents, sur des villes intelligentes et saines, sur

la mobilisation du monde entier et de chacun d'entre nous, et sur des villes capables de s'adapter.

18. Des représentants des gouvernements locaux et nationaux, des associations de simples citoyens, des professionnels, des syndicats, des médias, des entreprises et des femmes ont signé un pacte appuyant la Campagne urbaine mondiale afin d'œuvrer dans l'unité et de mieux défendre la cause de l'urbanisation durable dans les politiques publiques et les investissements publics et privés.

19. L'une des actions primordiales de la Campagne urbaine mondiale est son Initiative des 100 villes, qui emprunte la notion des pratiques optimales mais se concentre sur le partage, l'échange et le transfert des enseignements tirés des expériences. Cette initiative s'accompagnera de la tenue d'un sommet des 100 villes, un an après la cinquième session du Forum urbain mondial, à Alicante (Espagne).

20. Compte tenu des membres qui la compose, c'est -à-dire toutes les parties prenantes qui participent au Forum urbain mondial, la Campagne urbaine mondiale est en passe de devenir un mécanisme officiel intersessions au moyen duquel les partenaires peuvent mettre à profit des idées réalistes issues du Forum et mieux préparer les sessions suivantes du Forum.

### **Exposition universelle de Shanghai**

21. L'Exposition universelle de Shanghai qui se déroulera de mai à octobre 2010 est incontestablement, dans l'histoire récente, l'événement qui permettra de mieux faire connaître le Programme pour l'habitat et les priorités en matière d'aménagement urbain durable. ONU-Habitat a assumé son rôle de porte-drapeau en coordonnant la participation, la présence et les propositions de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernés, pour le pavillon de l'ONU à l'Exposition de Shanghai.

22. Sous la bannière "Meilleure ville, meilleure vie", l'Exposition entière et le pavillon de l'ONU sont voués exclusivement aux idées, expériences, innovations, outils, technologies, savoir-faire et formes d'expression qui donnent une vision positive d'un monde qui s'urbanise, ce qui est l'un des objectifs clés de la Campagne urbaine mondiale. On pense que l'Exposition attirera 70 millions de visiteurs, dont bon nombre seront très intéressés par le pavillon et les réalisations de l'ONU.

### **Parlementaires mondiaux**

23. Les Parlementaires mondiaux pour l'habitat ont organisé un certain nombre de conférences et d'événements régionaux et mondiaux pour sensibiliser les parlementaires à leur rôle de législateurs chargés d'adopter des lois et mesures en faveur du logement social et de la réhabilitation des taudis, y compris l'accès aux services de base.

24. Le groupe des Parlementaires mondiaux pour l'habitat a organisé une conférence de trois jours sur l'urbanisation viable, à Rio de Janeiro, juste avant le Forum urbain mondial. Cette conférence était centrée sur les changements climatiques, les liens entre milieux urbain et rural et la participation de la population à la vie de la cité. La synthèse des délibérations a été présentée sous forme de déclaration.

25. Pendant le Forum urbain mondial, le groupe des Parlementaires mondiaux a organisé une table ronde de parlementaires qui se sont penchés sur les changements climatiques et les établissements humains. Des intervenants représentant toutes les grandes régions du monde ont dressé le bilan des politiques et des lois mises en œuvre dans leurs pays pour modérer les effets des bouleversements climatiques sur les établissements humains.

26. Les Parlementaires mondiaux pour l'habitat ont par ailleurs mis en exergue leur soutien à la Campagne urbaine mondiale et signé un accord à cet effet.

#### **Associations d'autorités locales**

27. La collaboration avec les associations d'autorités locales s'est également renforcée pendant la période considérée. En février 2009, ONU-Habitat a convoqué conjointement une réunion de maires de capitales et de grandes villes d'Afrique. La réunion a porté sur les difficultés auxquelles font face ces villes, frappées de plein fouet par l'urbanisation galopante.

28. Le soutien à l'observatoire mondial de la démocratie locale s'est poursuivi, avec l'apport de ressources financières et techniques par ONU-Habitat. Les membres de Cités et Gouvernements Locaux Unis ont participé à plusieurs débats techniques organisés par ONU-Habitat, qui a fourni un appui technique au sommet des autorités locales africaines de Marrakech (Maroc) en décembre 2009. Parallèlement, une action commune est en cours avec le Forum des administrations locales du Commonwealth, qui consiste à fournir un appui technique aux autorités locales d'Afrique australe permettant de surveiller l'amélioration des méthodes de gouvernance locale.

29. Les trois associations mondiales d'autorités locales ont pris une part active à la Campagne urbaine mondiale. L'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis, Métropolis, et ICLEI - Local Governments for Sustainability, sont membres du comité directeur de la Campagne urbaine mondiale et coopèrent entre eux et avec d'autres réseaux et entités des secteurs public, professionnel et de la société civile pour que l'aménagement durable occupe une place de choix dans les politiques publiques.

#### **Le Forum des professionnels d'Habitat**

30. Le Forum des professionnels d'Habitat et ses membres, parmi lesquels l'Union internationale des architectes, la Fédération internationale des géomètres et l'Association internationale des urbanistes ont beaucoup contribué à la phase préparatoire du lancement de la Campagne urbaine mondiale. L'ensemble des membres du Forum des professionnels d'Habitat est estimé à des dizaines de milliers de personnes qui, pour la plupart, ont un rôle d'une portée considérable lorsqu'il s'agit de façonner nos villes et nos communautés et de conseiller les décideurs locaux.

## **IV. Réponses à l'échelle régionale**

#### **Conférences ministérielles régionales**

31. Les conférences permanentes des Ministres du logement et du développement urbain dans les différentes régions se sont aussi révélées être des vecteurs efficaces d'échange d'expériences en ce qui concerne l'application du programme en faveur

des villes. Elles popularisent des questions urgentes au plan mondial et sources d'inquiétude générale, telles que l'aménagement urbain durable et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En juillet 2009, la dix-huitième Assemblée des Ministres et autorités de haut niveau sur le logement et le développement urbain en Amérique latine et dans les Caraïbes (MINURVI), s'est déroulée à Montego Bay (Jamaïque). Parmi les points à l'ordre du jour abordés par l'Assemblée, il y avait les questions du logement décent et de l'accès universel aux services urbains de base, éléments indispensables au bien-être des populations urbaines et stratégies cruciales pour faire reculer la pauvreté en milieu urbain. La déclaration finale a mis en relief la diminution des ressources disponibles pour le logement et le développement urbain à cause de la crise économique actuelle. Étant donné les effets de plus en plus nets et débilatants des mutations climatiques et des catastrophes naturelles sur la région, il a également été recommandé lors de cette réunion de prendre des mesures collectives pour prévenir et atténuer les désastres, comme l'élaboration de cartes indiquant les zones à risques, sujettes aux catastrophes naturelles. L'Assemblée a, par ailleurs, approuvé l'établissement par ONU-Habitat du premier rapport régional sur l'état des villes d'Amérique latine et des Caraïbes.

32. Dans la région africaine, des consultations ont eu lieu avec le secrétariat de la Conférence ministérielle africaine sur le logement et l'urbanisme au sujet de la mise en place d'un dispositif de surveillance et d'un mécanisme d'examen des établissements humains dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Gouvernement du Mali a exprimé le souhait d'héberger la prochaine réunion ministérielle.

33. La Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le logement et le développement urbain a donné suite à son plan d'action adopté lors de sa seconde réunion, à Téhéran. Elle est en train de régler les derniers détails pour l'organisation de la troisième réunion, que le Gouvernement d'Indonésie accueillera à Solo en juin 2010. Cette conférence traitera de l'autonomisation des collectivités en vue d'une urbanisation durable et s'efforcera de créer un pôle de connaissances sur le développement durable des établissements humains dans la région Asie-Pacifique.

34. En liaison avec la Conférence ministérielle africaine sur l'eau, ONU-Habitat a participé aux travaux préliminaires pour l'exposé de la position de la région africaine sur la question de l'eau et de l'assainissement et pour l'organisation de la session sur la Journée de l'Afrique au cinquième Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu à Istanbul (Turquie) et au cours duquel a été publié ce document. Un appui a également été apporté pour l'organisation de la deuxième Semaine africaine de l'eau sous l'égide du Conseil des ministres africains sur l'eau, à Johannesburg (Afrique du Sud) en novembre 2009.

### **Banques régionales de développement**

35. Le partenariat avec la Banque africaine de développement dans le cadre du programme "De l'eau pour les villes africaines" a entraîné un accroissement des capacités de pré-investissement, d'une importance vitale pour les responsables de l'eau et de l'assainissement de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) et d'Harar (Éthiopie). Au Kenya, les activités de renforcement des capacités menées par ONU-Habitat en matière de pré-investissement ont permis d'accélérer l'approbation d'un prêt de 71,15 millions de dollars par la Banque. Au Mali, l'existence de réseaux d'assainissement adéquats à Niono en complément d'un projet de 15,72 millions de dollars de la Banque a donné des résultats positifs.

36. Au titre de l'Initiative pour l'eau et l'assainissement dans la région du lac Victoria, l'étude d'une formulation de projet, financée par le Fonds africain pour l'eau, visant à étendre le programme à 15 autres villes dans cinq pays, est quasiment terminée. La Banque africaine de développement envisage d'accorder une enveloppe de plus de 150 millions de dollars pour le financement d'investissements induits. Un nouveau partenariat avec la Banque européenne d'investissement jette les bases pour l'augmentation des flux d'investissement vers les plus grandes villes du lac Victoria.

37. En Asie, ONU-Habitat a continué à fournir une assistance technique, avec une subvention de 10 millions de dollars qui permettra aux autorités de disposer de près d'un milliard de dollars consentis par la Banque asiatique de développement au titre des investissements induits. La consultation conjointe annuelle qui s'est déroulée à Manille en février 2010 a dégagé de nouvelles possibilités de collaboration en ce qui concerne la gestion des projets et des savoirs.

38. Des procédures ont été mises en place avec la Banque interaméricaine de développement dans le cadre du Programme pour l'eau et l'assainissement en faveur des villes d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans l'État plurinational de Bolivie, ONU-Habitat a été, en 2009, à l'origine d'un projet proposé par la Banque interaméricaine de développement sur l'eau dans les zones périurbaines des villes de La Paz, Cochabamba, Santa Cruz et Tarija. Des projets de collaboration analogues sont en cours en Colombie et au Salvador.

## V. Réponses au niveau interinstitutions

### Programme de prévention de la violence armée

39. Le Programme de prévention de la violence armée a été signé en 2009 avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau de la prévention des crises et du relèvement, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat, l'OMS et ONU-Habitat dans le but de réduire les menaces liées à la disponibilité des armes et à la violence. Il s'agit d'un partenariat dynamique entre ONU-Habitat et plusieurs organismes importants des Nations Unies ayant des objectifs communs. Dans ce contexte, un atelier collectif sur la violence armée et la jeunesse en Afrique a eu lieu à Nairobi en décembre 2009 avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et le Bureau des affaires de désarmement. La collaboration s'est poursuivie avec le Département des affaires économiques et sociales, le Centre de gouvernance d'Oslo du PNUD ainsi qu'avec d'autres partenaires, en vue d'élaborer des outils destinés à évaluer et favoriser la cohésion sociale urbaine.

40. Dans le cadre d'un réseau mondial pour des villes plus sûres, une plate-forme de la jeunesse et une plate-forme de la police en faveur du développement urbain ont amorcé l'intégration des jeunes et de la police dans les activités relatives au développement urbain, en particulier à la sécurité urbaine. La plate-forme de la police a été lancée à Barcelone (Espagne) en novembre 2009. Le Conseil national de la police suédoise, l'Institut de sécurité publique de Catalogne, la police de Montréal, la police du Nigéria, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies se sont entendus sur un plan de travail annuel commun relatif à la plate-forme.

### **Villes et changements climatiques**

41. L'Initiative sur les villes et les changements climatiques, lancée en 2009, implique une grande diversité de partenaires extérieurs dans le but d'obtenir des résultats quantifiables. La coordination commence avec les partenaires locaux, qui dirigent des activités dans les quatre premières villes pilotes participant à cette initiative : Kampala, Maputo, Sorsogon City, les Philippines, et Esmeralda. A Kampala, ONU-Habitat a fait équipe avec l'université de Makerere pour mener à bien une évaluation sur les modifications climatiques qui affectent la ville, ainsi que mettre sur pied et commencer à appliquer un plan de lutte contre ces modifications. D'autres dispositifs du même genre sont mis en place avec des partenaires locaux dans plusieurs villes d'Afrique et d'Asie qui se sont récemment ralliées à cette initiative.

42. En collaboration avec le Gouvernement local du Danemark, ONU-Habitat tient une carte qui montre les actions entreprises dans le domaine du climat. Cette carte présente maintenant un certain nombre d'exemples concrets d'expériences en rapport avec les mutations climatiques dans les villes.

43. Au titre de l'Initiative sur les villes et les changements climatiques, ONU-Habitat s'est associée avec ICLEI-Local Governments for Sustainability afin de concevoir un moyen de renforcer les capacités des villes et de financer la lutte contre les émissions de carbone, et avec l'Institut international pour l'environnement et le développement afin de tenter de monter des projets locaux en rapport avec les bouleversements climatiques. Parallèlement, ONU-Habitat s'est unie à la Banque mondiale, au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et à l'Alliance des villes dans le cadre de l'initiative visant à s'attaquer au problème des villes et du changement climatique. Cette collaboration va dans le sens d'une réponse mieux coordonnée et mieux ciblée face aux problèmes que doivent affronter les villes, surtout dans les pays en développement. Les institutions participantes ont divulgué une norme commune pour mesurer les gaz à effet de serre dans les villes, qui sera analysée publiquement à la cinquième session du Forum urbain mondial. Les autres produits envisagés grâce à cette collaboration consistent en un catalogue en ligne permettant d'accéder facilement aux études et recherches disponibles sur les villes et les changements climatiques, et en une méthodologie commune d'évaluation des risques urbains.

44. Enfin, dans le cadre de cette Initiative sur les villes et les changements climatiques, ONU-Habitat explore une nouvelle formule de mise en œuvre collaborative avec l'entreprise ARCADIS, basée aux Pays-Bas et spécialisée dans les infrastructures et l'environnement. ARCADIS vient de signer un mémorandum d'accord avec ONU-Habitat, aux termes duquel elle parrainera la Campagne urbaine mondiale et son personnel fournira, dans les années qui viennent, une substantielle quantité de travail à titre gracieux pour appuyer l'action d'ONU-Habitat en faveur du développement.

### **Global Land Tool Network (Réseau mondial d'outils fonciers)**

45. Le Global Land Tool Network est une initiative conduite par ONU-Habitat en liaison avec des partenaires mondiaux, qui a pour objectif la mise au point d'instruments fonciers, de politiques foncières, de réformes agraires permettant, entre autres, de renforcer la sécurité des droits fonciers des pauvres. Ce réseau compte déjà 42 partenaires régionaux et internationaux, dont des organisations multilatérales et bilatérales comme la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Swedish International

Development Cooperation Agency, l'Agence allemande de coopération technique, et des membres de la société civile internationale, des associations professionnelles et des établissements de recherche et de formation, comme, notamment, la Fédération internationale des géomètres, la Coalition internationale pour l'accès à la terre, le Centre pour le droit au logement et contre les expulsions, la fondation Hakijamii, la Commission Huairou et l'Internationale des habitants des taudis.

46. Au cours de la période à l'examen, les partenaires de Global Land Tool Network ont déterminé des critères d'évaluation de l'égalité des sexes, expérimentés par trois pays, le Brésil, le Ghana et le Népal. Ceci est le fait marquant de cette période. Les résultats préliminaires ont été présentés à la cinquième session du Forum urbain mondial et ont prouvé l'utilité de cet outil pour évaluer l'importance accordée aux questions d'égalité entre les sexes dans les politiques publiques relatives aux droits fonciers.

### **Les établissements humains et les crises**

47. ONU-Habitat continue à soutenir les activités dans les pays exposés aux catastrophes naturelles et à celles causées par l'homme, ainsi que dans les pays qui sont en train de se relever. L'appui apporté à des projets en Colombie, au Darfour, au Kosovo, à Madagascar, au Mexique, au Mozambique, au Népal, en Ouganda, au Pakistan, en République démocratique du Congo et au Sud-Soudan a prouvé combien la prise en compte des établissements humains peut faciliter le passage de l'assistance au développement.

48. ONU-Habitat n'a cessé de soutenir le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et d'autres partenaires dans leur campagne mondiale intitulée "Préparer les villes à s'adapter", en collaboration avec la Campagne urbaine mondiale d'ONU-Habitat, et de coordonner les efforts pour développer des produits normatifs qui aideraient les villes partenaires à limiter les risques et à planifier l'adaptabilité des villes.

49. Grâce aux consultations avec ses partenaires, ONU-Habitat a amélioré la mise en pratique des principes directeurs en matière de secours et de reconstruction à long terme par les partenaires, notamment la Commission Huairou, le Réseau international d'organisations féminines communautaires, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

50. Dans la logique du Comité exécutif pour les affaires humanitaires et du Comité permanent interorganisations pour la reconstruction et le relèvement des zones sinistrées par suite de guerres ou de catastrophes, ONU-Habitat coopère de plus en plus avec le secrétariat du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PNUD, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Organisation internationale pour les migrations afin d'appuyer les opérations de relèvement des pays en crise.

51. De nouveaux partenariats ont également été noués avec des organisations non gouvernementales, parmi lesquelles l'Emergency Architects Foundation, Oxfam, le Conseil norvégien pour les réfugiés, et le secteur privé. L'accent a été mis sur la prise en considération des établissements humains dès les premières phases des secours d'urgence de sorte que les décisions critiques relatives à l'aménagement de l'espace, aux problèmes d'environnement, au logement, aux infrastructures et aux

moyens de subsistance facilitent la transition vers un redressement et une reconstruction rapides.

52. ONU-Habitat et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'emploient toujours à répondre aux besoins en abris d'urgence des populations touchées par des catastrophes naturelles, ONU-Habitat apportant l'expertise technique, ce qui rend le rôle de coordinateur de la Fédération plus efficace. Ce partenariat a récemment été couronné de succès en Haïti, en Indonésie, au Mozambique, au Myanmar et aux Philippines.

53. En qualité de point de contact du Comité permanent interorganisations pour le logement, la terre et la propriété, ONU-Habitat est à la tête de dix agences qui s'efforcent de mieux répondre aux problèmes de logement, de terre, et de propriété dans les situations d'urgence. ONU-Habitat a coopéré directement avec le HCR pour résoudre les problèmes liés à la terre lors d'interventions pour résoudre ou atténuer les effets de crises ou de catastrophes en République Démocratique du Congo, au Darfour et au Soudan. L'aide technique destinée à régler les questions de droits fonciers et immobiliers à la suite de catastrophes et de conflits se poursuit en Colombie, au Népal, au Sud-Soudan et plus récemment avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

54. Ces enseignements et d'autres ont permis à ONU-Habitat de continuer à travailler avec le PNUD, la FAO, l'UNICEF et le HCR sur des projets communs. Ceci explique la collaboration avec le HCR et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le secteur de l'hébergement d'urgence, et avec le PNUD, la FAO et l'OIT dans le secteur du relèvement rapide, l'objectif étant de produire une gamme d'outils d'évaluation en matière de logement, de terre et de propriété, des méthodologies, des principes directeurs et des supports de formation qui permettent des réponses plus rationnelles lorsque les établissements humains se trouvent dans des situations de crise, à la suite d'un conflit ou d'une catastrophe.

#### **Organisation internationale du Travail et mesures communes adoptées par le système des Nations Unies en réaction à la crise**

55. ONU-Habitat a pris part à l'élaboration du plan d'action établi à l'échelle du système à l'occasion de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017), intitulé "Plein emploi et un travail décent pour tous". Ce plan d'action consiste à sensibiliser l'opinion, renforcer les capacités, diffuser les pratiques optimales et incorporer la notion de travail décent dans les politiques et programmes nationaux et internationaux de manière à éliminer la pauvreté.

56. L'OIT a participé activement à la cinquième session du Forum urbain mondial. Elle a organisé une activité de formation sur l'assainissement des quartiers insalubres, plus spécialement sur les stratégies de survie, et une manifestation consacrée aux emplois convenables, avec le concours de la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois. L'OIT, tout comme la Fédération, ont été des membres actifs du comité directeur de la Campagne urbaine mondiale, et la Fédération des travailleurs du bâtiment et du bois a signé un pacte en faveur de la Campagne urbaine mondiale lors de son lancement pendant le Forum urbain mondial.

### **La Décennie pour l'éducation au service du développement durable de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

57. ONU-Habitat et le PNUE ont tous deux animé la réunion annuelle du Comité interinstitutions pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, en septembre 2009 à Nairobi. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui assure le secrétariat pour la Décennie, a fait, devant les organisations participantes, un compte rendu des conclusions de la conférence de l'UNESCO sur l'éducation au service du développement durable, qui s'est tenue à Bonn du 31 mars au 2 avril 2009 et où ont été débattues des stratégies pour promouvoir l'éducation au service du développement durable durant la seconde partie de la Décennie. Les membres du Comité interinstitutions ont désigné des domaines où la collaboration et des activités et événements conjoints seraient possibles, notamment la dix-huitième Commission du développement durable, et ont décidé d'intensifier l'échange d'informations et la cohérence. La réunion a été précédée d'un symposium d'une journée sur le thème des actions éducatives en matière de changement climatique et des villes écologiquement viables.

### **Programme des Nations Unies pour le droit au logement**

58. Dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le droit au logement, exécuté conjointement par ONU-Habitat et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la fiche d'information no 21 sur le droit à un logement convenable, rédigée en plusieurs langues, a été distribuée au cours de la cinquième session du Forum urbain mondial.

59. La documentation sur la législation nationale et internationale relative aux droits du logement a été actualisée sur le site Web d'ONU-Habitat. Au titre du domaine d'intervention du plan stratégique d'ONU-Habitat concernant les biens fonciers et le logement, un nouveau programme sur six ans en faveur d'un logement convenable pour tous a permis à ONU-Habitat et à ses partenaires comme l'Internationale des habitants des taudis, la Coalition internationale Habitat, le Centre pour le droit au logement et contre les expulsions, le Réseau asiatique pour le droit au logement et d'autres, de commencer à constituer une base de données mondiale de suivi des expulsions.

### **Instance permanente sur les questions autochtones**

60. La migration et l'urbanisation compromettent de plus en plus la vie de nombreux peuples autochtones. Les villes peuvent engendrer et amplifier l'exclusion sociale des autochtones et d'autres groupes marginalisés. Ce sont en général les femmes et les jeunes autochtones qui pâtissent le plus de la discrimination. Nombre des autochtones vivant dans les zones urbaines font partie des plus démunis. ONU-Habitat a continué à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones, ceci étant l'un des cinq principaux objectifs de la deuxième Décennie internationale des peuples autochtones.

61. ONU-Habitat a coprésidé avec le PNUE le Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones et a présenté le rapport du Groupe à l'Instance permanente sur les questions autochtones lors de sa neuvième session à New York en avril 2010. Il a également contribué à l'établissement du rapport commun préparé par le Groupe d'appui sur le thème du développement respectueux des cultures et des identités et a insisté sur les difficultés des populations indigènes en milieu urbain.

62. Un nouveau rapport élaboré sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le droit au logement, “Populations autochtones en milieu urbain et migrations : Examen des politiques, programmes et pratiques” a été officiellement publié lors de la table ronde consacrée aux peuples autochtones et au développement urbain durable dans le souci des cultures et des identités, durant la cinquième session du Forum urbain mondial.

### **ONU-Eau**

63. ONU-Habitat préside l'équipe de travail d'ONU-Eau sur la gestion des eaux usées, qui comprend, entre autres, le PNUE, le Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement, la FAO, le Département des affaires économiques et sociales, le PNUD, l'OMS, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le groupe de travail est chargé de mettre en évidence les problèmes liés à la gestion des eaux usées, d'appeler l'attention des Gouvernements et de renforcer la collaboration au sein du système des Nations Unies dans le secteur de la gestion des eaux usées. Dans le cadre du plan d'action de l'équipe de travail pour 2010, ONU-Habitat et le PNUE ont effectué un rapport d'évaluation rapide intitulé “Eau insalubre? Le rôle central de la gestion des eaux usées dans le développement viable” à l'occasion des manifestations mondiales marquant la Journée mondiale de l'eau 2010 à Nairobi.

### **Organisation mondiale de la santé et Programme commun des Nations Unie sur le VIH/sida**

64. Les relations avec l'OMS ont été nourries des efforts collectifs déployés pour souligner l'importance des questions touchant à la santé en milieu urbain. Suite au rapport de la Commission des déterminants sociaux de la santé, à laquelle appartient la Directrice exécutive d'ONU-Habitat, les deux agences se sont accordées pour travailler sur un rapport mondial commun portant sur l'urbanisation et la santé. Grâce à l'échange d'informations et de données, et à des réunions d'experts, le rapport sera bientôt achevé et devrait être publié en juin 2010. De plus, l'OMS a consacré la Journée mondiale de la santé, le 7 avril 2010, au thème de la santé en milieu urbain. Pour mener cette campagne, une série d'événements sont prévus tout au long de l'année.

65. Dans le cadre de l'action concertée en faveur de la santé en milieu urbain, la Conférence internationale sur la santé en milieu urbain s'est tenue à Nairobi en octobre 2009. C'était la première fois que la conférence, qui a rassemblé plus de mille participants, se faisait hors d'Europe ou d'Amérique du Nord.

66. La relation d'ONU-Habitat avec le Programme commun des Nations Unie sur le VIH/sida (ONUSIDA) a été consolidée par la signature d'un protocole d'accord en mars 2010. Le but de cette collaboration est de faire un travail de recherche pour recueillir un ensemble de données factuelles fiables et d'informations précises qui permettront de mieux cibler les programmes relatifs aux bidonvilles et au VIH. Les partenariats entre les protagonistes qui s'intéressent aux bidonvilles et au VIH seront développés, de sorte que la réponse face à l'épidémie de VIH dans les taudis urbains soit plus appropriée.

67. Parmi les activités prévues, on peut noter la production d'un document de travail conjoint sur le VIH dans les squats urbains; une rencontre de spécialistes des problèmes des taudis urbains et du VIH/sida aura lieu à Nairobi, qui fournira des éléments d'information pour le document de travail conjoint, en établira le bien-fondé et favorisera les futurs partenariats dans le domaine. Durant le cinquième

Forum urbain mondial, s'est déroulée une réunion sur la création de réseaux consacrée à l'exploration des liens entre le VIH et les implantations sauvages.

### **La Banque mondiale et l'Alliance des villes**

68. Le partenariat avec l'Alliance des villes se prolonge à travers les efforts conjugués pour mieux faire connaître les difficultés des zones urbaines et les questions liées aux campagnes de communication et aux choix politiques. La mise en œuvre, inachevée, du projet de travail commun entre ONU-Habitat et l'Alliance des villes pour 2008-2010 vise à affermir la collaboration entre les deux organisations et à améliorer la coordination.

69. D'autre part, la stratégie à moyen terme de l'Alliance des villes est dans sa phase d'exécution. Des discussions régulières, en particulier des consultations annuelles bilatérales, ont été l'occasion de réexaminer le rôle d'ONU-Habitat dans l'application de la stratégie à moyen terme en fonction du plan stratégique et institutionnel à moyen terme d'ONU-Habitat.

70. A l'occasion de son 10e anniversaire, l'Alliance des villes a invité ses partenaires à participer à une importante réflexion sur son rôle et la direction à prendre après dix ans d'existence. Ces débats se déroulent avec l'active participation d'ONU-Habitat, l'une des organisations fondatrices de l'Alliance, et il est apparu que les deux entités possèdent une base solide leur permettant de créer des synergies et de renforcer la coopération en matière de problèmes urbains.

### **Mécanismes de coordination du système des Nations Unies**

71. Pour parfaire la mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat, ONU-Habitat a poursuivi sa collaboration avec le système des Nations Unies dans le domaine de la coordination des orientations et des programmes, notamment la cohérence des politiques, les mécanismes institutionnels et l'application des programmes au niveau des pays. Par ailleurs, il a participé et contribué aux mécanismes de coordination interinstitutions, soit le Conseil des chefs de secrétariat, le Comité exécutif pour les affaires humanitaires, le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, le Groupe des Nations Unies pour le développement et ses divers groupes d'appui et de travail.

## **VI. Premières réponses du secteur privé**

72. Les relations de travail avec le secteur privé ont pris un nouveau virage en 2009 avec de gros efforts pour intégrer le secteur privé dans les activités de politique et de sensibilisation, aussi bien que dans le co-investissement direct pour la réalisation d'infrastructures et de logements sociaux peu coûteux. Ceci est le fruit du plan stratégique et institutionnel à moyen terme qui a fait du secteur privé un partenaire stratégique éminent de l'ONU, dépassant les limites de la responsabilité sociale des entreprises pour s'intéresser aux pratiques commerciales essentielles à une urbanisation durable.

### **Opérations expérimentales de prêt de capitaux de départ remboursables**

73. Depuis avril 2009, ONU-Habitat n'a cessé de renforcer son rôle de catalyseur en facilitant la coopération entre banques nationales, autorités locales et organisations de citoyens pauvres pour proposer des montages financiers qui font

appel aux capitaux nationaux, à l'investissement public et à l'épargne communautaire et permettent l'assainissement de quartiers insalubres.

74. Le programme de crédit renouvelable dans le cadre des opérations expérimentales de prêt de capitaux de départ remboursables fonctionne avec les banques locales, les établissements de microfinance et les institutions financières internationales au Népal, au Nicaragua, en Ouganda, en Palestine, dans la République démocratique populaire lao et la République-Unie de Tanzanie. Une action reposant sur un mécanisme de financement local lancée au Ghana, en Indonésie, en République-Unie de Tanzanie et au Sri Lanka propose de meilleures conditions de crédit et un appui technique aux communautés et aux établissements financiers nationaux afin de stimuler l'investissement privé dans le logement et dans les services de base pour les populations mal dotées. Ces deux démarches font progresser des modèles de financement novateurs pour le logement social en combinant les initiatives du secteur privé, le microcrédit et les montages financiers communautaires.

75. Parmi les partenaires actifs issus des institutions financières internationales et du secteur privé, on peut citer Overseas Private Investment Corporation, la Société financière internationale, la Middle East Investment Initiative, la Banque mondiale, le Fonds d'investissement palestinien, CHF International, HSBC Bank, Azania Bank de la République-Unie de Tanzanie, DFCU Bank d'Ouganda, la Banque de développement du Laos, l'Autorité des marchés de capitaux de Palestine, la Banque de Palestine, Cairo Amman Bank et certaines banques nationales du Ghana, d'Indonésie et du Sri Lanka qui fournissent des prêts pour des projets montés grâce à des mécanismes de financement locaux.

76. Le fonds de crédit renouvelable s'avère un outil efficace pour atteindre les populations défavorisées dont les revenus s'échelonnent entre le trentième et le quatre-vingt-cinquième centile et est tout à fait complémentaire des mécanismes de financement locaux, qui concernent les populations du soixante-dixième centile jusqu'au bas de la pyramide des revenus.

77. Les opérations réalisées actuellement au titre du programme des opérations expérimentales de prêt de capitaux de départ remboursables déboucheront sur la construction de nouvelles unités d'habitation à prix modique en Palestine, la création de lotissements viabilisés en République-Unie de Tanzanie, des logements neufs et rénovés pour les pauvres en Ouganda, des prêts spéciaux au logement par l'intermédiaire d'institutions de microfinancement au Nicaragua, l'octroi de prêts aux coopératives de crédit incitant à économiser pour construire au Népal et l'instauration d'un marché hypothécaire en République démocratique populaire lao. Les projets conçus grâce à des partenariats et à une assistance technique, ainsi qu'avec des aides au crédit obtenues par le biais de mécanismes de financement locaux, devraient bénéficier à plus de 10 000 foyers d'ici 2014. Mais le plus important, c'est que les enseignements tirés servent à formuler des politiques et des stratégies qui ouvrent des perspectives à des millions de citoyens pauvres actuellement privés d'accès au crédit institutionnel.

### **Habitat Business Forum**

78. ONU-Habitat a multiplié ses activités de communication, en particulier avec le lancement de Habitat Business Forum, premier forum international sur des villes meilleures réservé au secteur privé. Lancé en juillet 2009, il était placé sous le thème des cités innovantes et, à travers des débats, a braqué les projecteurs sur les défis urbains et les solutions. Il offre une nouvelle tribune où discuter des difficultés

que rencontrent les villes et des solutions possibles et où présenter les meilleures pratiques et les innovations qui rendraient les villes viables à long terme.

79. ONU-Habitat a également créé le premier prix Habitat Business Award qui reconnaîtra et mettra en valeur les réalisations exceptionnelles du secteur privé contribuant à un urbanisme durable. La récompense a été attribuée lors du Habitat Business Forum à cinq sociétés mondiales pour leurs remarquables prouesses et efforts pour créer et pérenniser des pratiques de fonctionnement responsables qui procurent le bien-être économique, environnemental et social dans les villes.

80. D'autre part, ONU-Habitat a resserré ses liens avec le secteur privé en établissant des relations de travail fonctionnelles avec des entreprises par le truchement de groupes de travail reposant sur l'apprentissage collégial, de façon à étudier les modèles d'activité et les problèmes de gouvernance. Les groupes se sont attachés plus spécialement aux secteurs d'activités au bas de la pyramide en faveur de l'urbanisme durable et à la bonne gouvernance urbaine en faveur d'un réel engagement du secteur privé, et ont émis des recommandations fondamentales pour améliorer les modes de fonctionnement et avoir des villes meilleures, recommandations qui seront présentées à la cinquième session du Forum urbain mondial.

81. ONU-Habitat a réussi à mobiliser un certain nombre de partenaires du secteur privé pour la Campagne urbaine mondiale, qui partagent un objectif commun, celui de promouvoir une urbanisation durable dans tous les domaines de la politique publique et des investissements publics et privés. Ces entreprises ont le désir de mettre à disposition leur expertise en communication et en information, leur gestion des connaissances et leurs outils et méthodes pour soutenir des initiatives stratégiques visant à éclairer le dialogue sur les choix politiques et le développement.

#### **Prestataires de services**

82. Des projets opérationnels dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, notamment des mécanismes de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays partenaires, sont en cours de réalisation avec des sociétés privées telles que Google.org, Coca-Cola, BASF Corporation et Lane Xang Minerals Limited.

83. L'Alliance mondiale des opérateurs du secteur de l'eau a conclu un accord avec l'Office de l'eau et de l'électricité d'Abou Dhabi, aux termes duquel celui-ci versera un million de dollars par an à l'Alliance pour son budget opérationnel, pendant trois ans, et hébergera à Abou Dhabi la représentation de l'Alliance auprès des États arabes.

## **VII. Intégration de la dimension sexospécifique et autonomisation des jeunes et de la société civile**

#### **Plan d'action pour l'égalité des sexes (2008-2013)**

84. Le plan d'action pour l'égalité des sexes d'ONU-Habitat (2008-2013) garantit la prise en compte de l'égalité des sexes dans les travaux de l'organisation. Ce plan fait une large place aux partenariats et aux processus participatifs, indispensables à une marche vers l'égalité hommes-femmes sur fond d'urbanisation rapide et d'inégalités croissantes dans les villes. ONU-Habitat a animé trois consultations

avec les partenaires afin de rédiger et de mettre sur pied le plan d'action. Le Conseil d'administration a approuvé le plan en avril 2009 à sa vingt-deuxième session.

85. En décembre, ONU-Habitat et le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes a lancé une page Web sur l'égalité des sexes et l'urbanisation durable. Cette page est une compilation de recherches et d'informations provenant d'un large échantillon de sources des Nations Unies.

86. Lors du cinquième Forum urbain mondial, des ministres, des conseillers, des maires, des urbanistes, des architectes, des chercheurs, des militants, des spécialistes des sexospécificités et des représentants des réseaux de femmes et d'organisations non-gouvernementales se sont retrouvés lors du Forum pour l'égalité des sexes afin de faire le bilan des avancées et des obstacles dans la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité des sexes.

87. En juin 2009, ONU-Habitat et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme ont signé un accord de principe axé sur le nouveau Programme mondial pour des villes sûres, exemptes de violence à l'égard des femmes et des filles, qui comporte des partenariats entre associations féminines locales et gouvernements locaux en vue d'améliorer la sûreté et sécurité des femmes dans les villes.

88. ONU-Habitat collabore avec des fonds pour l'accès des femmes à la terre au Burundi, au Ghana, au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie afin de permettre à des femmes chefs d'entreprises, en particulier celles qui travaillent dans le secteur informel, d'obtenir des financements pour acquérir leur propre logement et devenir propriétaires de terres. Parmi les autres partenaires, on note des Gouvernements qui ont offert des terres, des entreprises de construction privées, et des établissements financiers.

### **Responsabilisation de la société civile au niveau mondial**

89. Pour décider de la meilleure façon de poursuivre sa collaboration avec ses partenaires, ONU-Habitat a imaginé une stratégie de partenariat qui a été présentée aux partenaires du Programme pour l'habitat afin qu'ils l'examinent et émettent des suggestions. Cette stratégie nécessite un changement dans les relations qu'entretient ONU-Habitat avec ses partenaires de la société civile, et invite ceux-ci à intervenir davantage dans les prises de décisions.

90. A ces fins, en 2009 ONU-Habitat est parvenu à toucher un plus grand nombre de partenaires de la société civile en lançant une série de tables rondes trois fois par an, qui rassemblent les partenaires d'ONU-Habitat appartenant à la société civile, implantés à Nairobi et dans le monde entier, pour débattre de sujets qu'ils ont choisis. Parmi les thèmes abordés, il y a eu la justice sociale et le droit à la ville, ainsi que le rôle de la société civile dans la réalisation de l'urbanisation durable. Cette initiative est unique en son genre car ce sont les partenaires qui sélectionnent les sujets et dirigent le débat.

91. Dans le même ordre d'idées, les discussions avec la société civile organisées par ONU-Habitat au Forum urbain mondial de 2010 ont été également animées par les partenaires. Une table ronde qui a attiré une assistance nombreuse portait sur le droit à la ville et la justice sociale. Une coalition d'organisations de la société civile d'Amérique latine a préparé et conduit des discussions lors d'une session spéciale de consultations sur l'Amérique latine durant le Forum. C'était une initiative nouvelle, qui sera répétée à d'autres sessions du Forum urbain mondial de sorte que

les organisations de la société civile aient la possibilité d'exposer les problèmes qui les touchent de près.

### **Les jeunes**

92. Les jeunes, en tant que partenaires du Programme pour l'habitat, ont pris une part active à la formulation d'une politique d'urbanisation viable. Certaines activités, centrées spécifiquement sur la mobilisation, le suivi et les partenariats, ont eu lieu dans le cadre du plan stratégique et institutionnel à moyen terme. Des mesures importantes ont été prises pour faciliter la participation de la jeunesse, par l'entremise du Forum urbain mondial de la jeunesse et du Conseil d'administration d'ONU-Habitat.

93. En réponse aux appels des organisations de jeunes et à l'avis favorable donné par le Conseil d'administration, le rapport intitulé Situation des jeunes urbains en 2010-2011 : Offrir des chances égales à tous a été divulgué au Forum urbain mondial de la jeunesse, à Rio de Janeiro (Brésil) en mars 2010. ONU-Habitat s'est allié avec 12 organisations de jeunes pour que plus de 500 jeunes échangent et mettent en commun les pratiques et politiques efficaces.

94. Le Conseil consultatif de la jeunesse d'ONU-Habitat représentant les jeunes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et de l'Asie et du Pacifique a continué à participer aux décisions concernant la mise en place du Fonds pour la jeunesse. Ses représentants ont aussi assisté aux réunions du comité directeur de la Campagne urbaine mondiale. Au niveau municipal, ONU-Habitat s'est associé avec les municipalités de villes comme Kampala, Kigali, Dar-es-Salaam, Freetown et Nairobi aux fins de renforcer la capacité des autorités locales à inciter vraiment les jeunes et les conseils de jeunes à entreprendre des programmes de développement en faveur de la jeunesse.

95. A ce jour, ONU-Habitat a octroyé, en partenariat, 67 subventions à des jeunes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Le Fonds pour la jeunesse a créé un environnement propice aux investissements en faveur des jeunes défavorisés dans les villes des pays en développement, qui privilégie spécialement l'emploi.

## **VIII. Rapports phares**

### **L'état des villes dans le monde, 2010-2011**

96. Le rapport intitulé L'état des villes dans le monde 2010-2011 : Villes pour tous \_ Comblant le fossé urbain met en avant les défis inédits dus à l'urbanisation auxquels sont confrontées les villes dans le monde d'aujourd'hui. Il s'agit notamment de la misère accablante, de la dégradation de l'environnement, des inégalités de revenus, des inégalités socio-économiques liées à l'histoire, de la marginalisation et d'autres formes d'exclusion sociale et politique.

97. Dans le rapport il est indiqué que, dans les pays en développement, 227 millions de personnes ont été arrachées aux bidonvilles entre les années 2000 et 2010. Collectivement, les Gouvernements ont dépassé l'objectif du Millénaire pour le développement, en le multipliant par 2,2 au moins. Cependant, cette performance ne se retrouve pas uniformément dans toutes les régions. La balance du succès penche en faveur des pays en développement les plus avancés, alors que les pays plus pauvres n'ont pas aussi bien réussi. Au cours de la même période, le nombre d'habitants de quartiers insalubres a augmenté de six millions par an. En se fondant

sur ces tendances, on peut estimer que le monde comptera 889 millions de personnes vivant dans des taudis d'ici 2020, si aucune mesure n'est prise pour redresser la situation. Il n'est donc pas question d'afficher un optimisme béat.

98. Le rapport recense cinq actions à entreprendre pour intégrer les populations pauvres et marginalisées dans la vie urbaine normale : a) évaluer le passé et mesurer les progrès accomplis; b) créer de nouvelles institutions, plus efficaces, ou renforcer celles qui existent, si besoin est; c) ménager de nouvelles ouvertures et alliances aux différents niveaux gouvernementaux; d) développer une vision d'ensemble qui s'inscrive dans la durée de manière à n'exclure personne; e) garantir une redistribution équitable des chances.

### **Rapports régionaux**

99. A sa vingt-et-unième session en 2007, le Conseil d'administration a demandé à ONU-Habitat d'élaborer une série de rapports sur l'état des villes, par région, afin d'examiner de façon plus approfondie et détaillée les problèmes et les grandes tendances constatés à l'échelle mondiale. Par conséquent, les bureaux régionaux d'ONU-Habitat pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, et plus récemment également le bureau régional pour les États d'Europe de l'Est, se sont attelés à la rédaction de ces rapports régionaux.

100. Le Bureau régional pour l'Afrique et les États arabes a publié le premier rapport, État des villes en Afrique en 2008 : Cadre général pour faire face aux problèmes urbains en Afrique, au quatrième Forum urbain mondial à Nanjing (Chine) en 2008 et il prépare actuellement la version 2010, qu'il présentera à la Conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement urbain, prévue pour octobre 2010.

101. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a publié son premier rapport État des villes en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2010 pendant le cinquième Forum urbain mondial de mars 2010. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique doit dévoiler son premier rapport sur l'état des villes d'Asie et des Caraïbes à l'Exposition universelle de Shanghai lors de la Journée mondiale de l'habitat 2010.

102. La publication du premier rapport sur l'état des villes européennes en transitions est prévue pour le premier trimestre de 2011, tandis qu'un premier rapport sur l'état des villes arabes est en chantier, qui devrait être diffusé au sixième Forum urbain mondial, à Bahreïn.

### **Rapport mondial sur les établissements humains en 2009**

103. Le Rapport mondial sur les établissements humains en 2009 : Planifier des villes durables passe en revue les modes d'urbanisme actuels, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Il expose certaines orientations générales qu'il importe de défendre : a) il conviendrait que les gouvernements assument de plus en plus d'importance et soient au cœur du développement des villes; b) la réforme des systèmes de planification urbaine doit s'attacher sans réserve et sans équivoque aux problèmes urbains, en particulier aux changements climatiques, à l'urbanisation rapide et à la pauvreté, au rétrécissement des villes, au vieillissement, à la composition multiculturelle des villes, à l'absence de structures formelles et à la sécurité; c) les pays devraient élaborer des politiques urbaines nationales pour résoudre les problèmes urbains et penser à l'avenir plus systématiquement; et d) priorité devrait être donnée à la capacité à imposer des

règles d'urbanisme, qui font gravement défaut dans nombre de pays en développement et devraient être fixées à partir de normes réalistes.

104. De plus, le rapport suggère que, pour pouvoir s'occuper d'écologie durable et de salubrité environnementale, il faudrait que les autorités locales des villes mettent en place un ensemble cohérent de politiques vertes et de stratégies qui englobent l'aménagement urbain, l'énergie, les infrastructures, les transports, les déchets et les taudis.

105. Enfin, en ce qui concerne la planification, la configuration spatiale des villes et les infrastructures, il est suggéré dans le rapport de préférer des plans stratégiques du point de vue de l'espace, qui s'articulent avec l'accessibilité et les transports publics, de même qu'avec d'autres types d'infrastructures, afin d'encourager des formes d'expansion urbaine plus compactes. Ainsi, les autorités locales devraient formuler des projets d'infrastructures en les considérant comme éléments essentiels des plans stratégiques relatifs à l'espace. Par ailleurs, il serait judicieux d'instituer des structures régionales de gouvernance chargées de réguler la croissance urbaine qui se fait par-delà les limites administratives et juridictionnelles, phénomène de plus en plus fréquent dans toutes les régions du monde.

106. Pour la rédaction de ces rapports-ci et d'autres, ONU-Habitat a travaillé avec de nombreux partenaires, en particulier des chercheurs en urbanisme et des institutions professionnelles du monde entier, parmi lesquels 56 auteurs venant de 48 institutions et 49 conseillers spécialisés au niveau international issus de 40 institutions. Plusieurs universités et établissements professionnels ont également publié un rapport au nom d'ONU-Habitat, notamment en Afrique du Sud, au Canada, au Chili, en Inde et au Liban. Le Royal Town Planning Institute du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'American Planning Association des États-Unis ont tout particulièrement apporté leur pierre à l'édifice.

## IX. Recommandations

107. Pour des raisons historiques, le débat national et international sur le développement durable a suivi deux voies, à savoir la protection de l'environnement ou "programme vert" et les établissements humains, ou "programme brun". En raison de l'évolution démographique qui pousse de plus en plus de gens vers les villes, l'urbanisation durable est devenue synonyme de développement durable. Dans un monde qui s'urbanise rapidement, on ne peut plus régler les problèmes sociaux, économiques et écologiques indépendamment de l'espace dans lequel ils surgissent. Cet espace est la ville ou la conurbation, où se produisent des modifications irréversibles dans la façon dont sont utilisées la terre, l'énergie, l'eau et les autres ressources naturelles.

108. La convergence de ces deux voies plaide en faveur de changements importants au niveau des politiques publiques, de l'allocation des ressources et des prises de décisions. Elle plaide en faveur de nouvelles approches en matière de développement. Les piliers traditionnels sociaux, économiques et environnementaux du développement durable doivent intégrer les paramètres que constituent les problèmes et contextes locaux, par exemple les questions de culture, de gouvernement local, de gouvernance et de technologie.

**109. Pour les raisons invoquées et pour d'autres, il est recommandé que soit convoquée une troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable en 2016, comme proposé dans les résolutions du**

Conseil d'administration d'ONU-Habitat (résolution 22/1) et de l'Assemblée générale (résolution 64/207). Cette conférence donnerait à la communauté internationale la possibilité de définir de nouveaux modèles, de nouveaux cadres d'action et de nouveaux mécanismes pour la coopération internationale, indispensables pour accompagner un développement durable dans un monde de plus en plus urbanisé.

110. Il est également recommandé que les États Membres participent activement à la Campagne urbaine mondiale en organisant des comités nationaux pour l'habitat, s'ils n'existent déjà, et en mettant à profit les manifestations qui marquent chaque année la Journée mondiale de l'habitat pour mobiliser une grande palette de partenaires, de façon à saluer les expériences réussies et à explorer de nouvelles options politiques qui permettront de relever les défis présents et futurs engendrés par l'urbanisation rapide. Comme la Journée mondiale de l'habitat de 2010 coïncidera avec la date retenue pour le débat de haut niveau de l'Exposition universelle de Shanghai, il est recommandé que les États Membres et la famille des Nations Unies saisissent cette occasion pour renouveler leurs engagements en faveur de la mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat.

---